

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 2

Artikel: Impressions de voyage d'un major allemand en Suisse
Autor: E.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nées plus tôt de l'obligation de prendre part aux cours de répétition. » (Message.)

Nous avons terminé ce rapide examen du projet ; peut-être avons-nous omis quelques points de détail ; mais, pour nous résumer, nous pouvons dire que les innovations proposées sont dignes d'attention, qu'elles apportent au régime actuel certaines modifications heureuses et donnent satisfaction sur divers points à des desiderata souvent exprimés.

Nous ne savons quel sort l'autorité législative réserve à ce projet ; s'il est adopté, ce ne sera que dans un certain temps qu'on se rendra un compte exact de sa valeur et de ses résultats : nous espérons qu'ils seront satisfaisants et favorables au développement et au progrès de l'arme à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

G. de P., lieut.-col.

Impressions de voyage d'un major allemand en Suisse.

Sous le titre de : *Militärische Reise-Erinnerungen aus der Schweiz*, le journal berlinois, *die Post*, a publié en septembre, octobre et décembre dernier quatre articles substantiels dus à la plume de M. le major Joseph Schott, à Berlin.

Ayant eu l'occasion de séjourner chez nous l'été dernier, l'auteur de ces articles a profité de son séjour pour s'initier à nos institutions militaires, bien qu'il ne fût pas venu dans ce dessein en Suisse.

Il n'a pas assisté à des manœuvres de campagne, mais il a été en rapports personnels avec d'anciennes relations qu'il possède parmi les instructeurs et les officiers supérieurs les plus en vue de notre armée, entre autres avec M. le conseiller fédéral Frey. Il a visité nos fabriques d'armes et de munitions, la régie fédérale et d'autres établissements techniques et il a parcouru les Groupes militaires de l'Exposition de Genève. Il a interrogé des militaires de tous grades, avec lesquels les hasards de son voyage l'ont mis en contact, et grâce aux renseignements qu'on s'est empressé de lui fournir de tous côtés il a rapporté de son voyage des notes détaillées sur l'armement et l'équipement de nos troupes, sur notre matériel de guerre, sur nos fortifications, sur l'Exposition de Genève, etc.

Les articles de M. le major Schott sont très développés et ils abondent en détails techniques toujours rigoureusement exacts, mais parfois assez arides. L'auteur y est assez sobre de commentaires et il y parle d'ailleurs de choses connues de nos lecteurs. Nous fatiguerions ces derniers en reproduisant ces articles au complet, — le cadre de notre revue n'y suffirait du reste pas, — mais il nous a paru intéressant et instructif d'en donner au moins une analyse très sommaire.

Dans son premier article, M. le major Schott nous transporte à Andermatt, où il a passé quelques jours vers la fin de juin : « Les Suisses, écrit-il, parlent avec orgueil de leur « force » teresse » d'Andermatt, mais, en même temps, on entend « beaucoup de gens se plaindre des grandes dépenses qu'en » traînent la construction et l'entretien des fortifications. Cela » m'a rappelé les doléances des Bruxellois au sujet des 50 mil- » lions que leur a coûté leur splendide Palais de justice. » On se plaint surtout de l'inutilité des fortifications, celles-ci ne pouvant, dit-on, empêcher la petite Suisse d'être écrasée par le nombre en cas de lutte prolongée contre une grande armée envahissante. « Ces gens-là se persuadent difficilement que » ce sont précisément les petits pays qui ont le plus besoin » de fortifier leurs frontières ; ils oublient aussi que la Suisse » possède dans ses fortifications un gage important dont elle » aura le droit de tirer avantage le jour où les conditions de » la paix seront débattues. »

Mais on se plaint d'autres choses encore. « Il semble que, » dans le peuple, on regrette chaque centime donné pour le » bien général du pays ». Aussi, à Andermatt, M. Schott a entendu des personnes récriminer vivement contre les sommes qui se dépensent pour l'entretien des routes alpestres et notamment pour le déblaiement des neiges au printemps. Il est vrai que les routes alpestres sont souvent obstruées, jusqu'en été, par des amoncellements de neige considérables. « Ces masses de neige, observe M. Schott, doivent beaucoup gêner les mouvements des troupes à l'intérieur des fortifications du Gothard. »

La petite ville d'Andermatt présentait vers la fin de juin l'aspect d'un véritable camp. M. Schott y est arrivé le jour même où entraient en caserne les cadres de l'école de recrues d'infanterie du Gothard. Près du Pont du Diable, il rencontre six sous-officiers qui gravissaient avec armes et bagages la

route assez escarpée de Göschenen à Andermatt. Ces sous-officiers lui expliquent en route le genre de service qu'ils allaient faire. « Un seul d'entre eux, raconte M. Schott, jeune citadin originaire d'une des grandes localités de la plaine, paraissait incommodé par la charge inusitée qui pesait sur ses épaules ; les autres étaient de robustes montagnards qui portaient allègrement, sans fatigue apparente, leur lourd équipement. »

» Tous étaient remplis de zèle et d'entrain, et avaient l'air heureux de se rendre sous les drapeaux. »

Le même soir, à Andermatt, M. le major Schott a eu l'occasion de constater que le service d'instruction de nos troupes d'infanterie n'est rien moins qu'un amusement, « ainsi, dit-il, que de gens mal informés se le figurent encore en Allemagne. »

» Le soir, en arrivant à Andermatt, nous trouvâmes les troupes en plein travail. La plus grande activité régnait autour des baraquements situés à l'orient de la route de Göschenen à Andermatt, et dans les rues étroites et monotones de la petite ville. Depuis le Grand-Hôtel, où j'étais descendu, j'entendais encore à dix heures du soir les commandements des chefs faisant exercer une subdivision, et malgré l'heure tardive, ils n'avaient pas l'air de ménager beaucoup leurs hommes (und es war auch ein ganz Stück Drill dabei). C'est là ce qu'on peut appeler de la besogne sérieuse, du service à haute pression. »

Le dimanche suivant, à Lucerne, M. le major Schott a vu défiler dans les rues une subdivision qui se rendait à l'église. « La tenue extérieure de cette troupe ne laissait, écrit-il, rien à désirer. »

Suit une longue description de l'équipement actuel des troupes d'infanterie et du nouvel équipement dont les recrues de cette année doivent être pourvues.

L'article se termine par une colonne de renseignements sur nos sociétés de tir. Le 21 juillet, à Davos, M. le major Schott assiste à un tir de société et y voit pour la première fois, entre autres armes, le nouveau fusil d'ordonnance, modèle 89, dont il n'est pas très enthousiaste. Cette arme, avec son magasin proéminent et son canon recouvert jusqu'à la bouche par le garde-mains, lui paraît peu élégante et d'un maniement mal commode.

M. Schott rappelle enfin que, d'après les chiffres qui lui ont été fournis plus tard à Thoune, nous avons en Suisse 150 000 tireurs qui tirent ensemble chaque année 25 millions de cartouches.

Dans son second article, le plus développé des quatre, M. le major Scholl rend compte des entrevues qu'il a eues avec M. le conseiller fédéral Frey.

Le 21 juillet, M. Schott était arrivé à Berne porteur de deux lettres de recommandation, l'une pour M. le colonel d'Orelli et l'autre pour M. le colonel Rudolf, chef d'arme de l'infanterie. Ces lettres lui avaient été remises par M. le colonel-divisionnaire Rothpletz, dont il avait fait la connaissance il y a quelques années à Ragaz et avec lequel il était resté en correspondance active.

M. le colonel Rudolf étant absent, M. Schott fut reçu par son adjudant, M. le capitaine d'artillerie Corrodi. C'est ce dernier qui l'engagea à se présenter à M. le conseiller fédéral Frey.

« M. le conseiller fédéral colonel Emile Frey, « ministre de la guerre et chef de l'armée », poursuit M. Schott, me reçut avec beaucoup de condescendance. M. Frey est un homme de belle et imposante taille, d'allures distinguées, de physionomie ouverte et pleine de bonté, et d'un abord fort accueillant. Malgré ses 57 ans, ses traits, à la fois sérieux et bienveillants, ont conservé toute la fraîcheur de la jeunesse. Après m'être présenté, je sollicitai la permission de visiter quelques établissements, ceux tout au moins dont l'entrée ne serait pas fermée aux officiers étrangers. »

M. le colonel Frey : « Nous n'avons pas de secrets ici. Nous ne cherchons pas à donner le ton, mais seulement à nous maintenir au niveau de ce qui se fait ailleurs. »

Moi : « M. le colonel me permettra-t-il de lui faire observer que, précisément en matière de construction d'armes, la Suisse a plusieurs fois donné le signal du progrès? N'est-ce pas la Suisse qui a adopté pour la première fois les armes de petit calibre, tout d'abord le calibre de 10 mm., puis le calibre de 7^{mm}5 à 8 mm., et les armes à magasin ?

M. le colonel Frey : « Nous faisons actuellement des essais avec de plus petits calibres, jusqu'à 5 mm., mais ces essais, vous le savez, n'ont pas donné jusqu'ici des résultats favorables.

» Je fis observer que c'était un grand honneur pour moi
» que d'être reçu par un officier aussi éminent et d'aussi
» grand mérite, sur quoi M. le colonel répondit modestement
» qu'il n'avait aucun mérite, mais qu'il s'efforçait simplement
» de rechercher le bien en toutes choses... Il ajouta que ses
» efforts rencontraient beaucoup d'opposition et que la presse
» notamment lui rendait la vie amère, les attaques dont il
» était l'objet provenant non seulement de la gauche, mais
» même de l'extrême droite.....

» La conversation roula ensuite sur les dernières délibéra-
» tions du Reichstag, puis sur la situation générale de l'Eu-
» rope. J'exprimai l'avis, assez répandu aujourd'hui, que les
» préparatifs de l'Exposition universelle de Paris assuraient
» la paix du monde jusqu'au commencement du nouveau
» siècle. M. le colonel répondit qu'on ne savait pas ce qui se
» passerait d'ici là et qu'il était sage de se tenir prêt à toute
» éventualité.

» J'émis ensuite l'opinion qu'en cas de guerre l'armée
» suisse actuelle pourrait se présenter avec confiance devant
» l'ennemi, surtout si elle avait l'occasion de s'aguerrir par
» un entraînement préalable de quelques semaines avant
» d'entrer directement en action. M. le colonel répondit
» qu'en effet, bien commandée comme elle l'est aujourd'hui,
» l'armée suisse serait certainement à la hauteur des événe-
» ments, surtout au cas où la partie décisive de la campagne
» ne se déroulerait pas trop inopinément. Je fis remarquer
» que les dernières manœuvres (du 1^{er} corps), dont j'avais
» suivi le cours de loin, m'avaient paru tout à fait de nature
» à justifier ces prévisions. Votre artillerie, ajoutais-je, est
» pourvue d'un matériel de choix et son personnel mérite
» toute confiance J'ai entendu vanter la précision de son tir,
» en Prusse, par une personnalité très compétente qui a
» séjourné quelque temps à Thoune. Il y a quelques années,
» à Zurich, j'ai admiré l'habileté consommée de vos tireurs et
» tout récemment encore, à Davos, j'ai pu constater avec
» quel sérieux vos sociétés de tir se livrent, chaque dimanche,
» à leurs exercices. De toutes les armées du monde, la vôtre
» est celle dont la mobilisation exige le moins de temps.
» D'après mon estimation, vos huit divisions pourraient être
» mises sur pied en une seule journée. Nulle part, on n'ap-
» plique aussi rigoureusement qu'en Suisse le régime du ser-

» vice obligatoire pour tous ; la nation suisse est vraiment la
» « nation armée par excellence ».....

» M. le colonel me remit ensuite l'autorisation écrite de
» visiter les établissements techniques de Berne et de Thoune.
» Il m'invita également à visiter la fabrique de poudre à Berne,
» faveur à laquelle je fus particulièrement sensible, car on
» fabrique dans cet établissement la nouvelle poudre sans
» fumée, et je n'avais encore jamais vu pareille fabrication. »

Le lendemain, M. le major Schott se retrouve de nouveau avec M. le conseiller fédéral Frey, qui lui parle de la réception faite par le Conseil fédéral aux souverains allemands, en 1893.

Il visite d'abord la fabrique d'armes de Berne, sous la conduite de M. le major du génie de Sturler, puis, accompagné de M. le Dr Rutishauser, la fabrique de poudre de Worblaufen.

A son retour, il passe la soirée avec M. le colonel d'Orelli et avec M. le capitaine Corrodi. Il rend compte avec éloges des conférences faites à Berne par M. d'Orelli sur les pièces d'artillerie à tir rapide et il fait mention des remarquables travaux publiés sur le même sujet par M. le lieutenant-colonel Albert Pagan, avec lequel il a, plus tard, l'occasion de lier connaissance. Ces travaux, écrit-il, ont été étudiés d'une manière très complète, en Allemagne, par M. le major-général R. de Wille (Berlin).

A Berne, M. le major Schott voit aussi M. le colonel Rudolf, avec lequel il s'entretient des nouveaux changements de formations de l'infanterie.

Le lendemain, 22 juillet, il visite la fabrique de munitions de Thoune, établissement qui lui fut montré en détail par M. le colonel Rubin et par son adjoint, M. Werner Ruegg.

Puis il parcourt les ateliers de construction de Thoune, sous la conduite du directeur, M. le major E. Muller.

Enfin, à Thoune, il rencontre de nouveau M. le conseiller fédéral Frey, qui lui fait personnellement les honneurs de la régie fédérale.

Le troisième article est consacré en entier à la description détaillée des groupes 31 (art militaire) et 31 bis (armurerie) de l'Exposition de Genève.

L'auteur regrette vivement que le Comité n'ait pas mis à la disposition des visiteurs de l'Exposition un catalogue spécial

des objets exposés dans ces groupes. Il dit avoir visité les sections militaires de plusieurs grandes expositions, celle de Paris en 1867, de Vienne en 1873, de Copenhague en 1888, d'Anvers en 1894 et n'avoir constaté nulle part pareille omission, dont il ne s'explique pas bien les motifs.

Sous réserve de cette légère critique, qui revient plusieurs fois sous sa plume, l'auteur fait de grands éloges de notre Exposition d'art militaire. Il l'a trouvée très complète, très bien organisée, très intéressante et soutenant fort bien la comparaison avec les expositions du même genre qu'il avait eu l'occasion de voir précédemment.

Après avoir rappelé les noms de MM. les colonels Feiss et Lochmann et de leurs collaborateurs et montré, par une citation du rapport de M. le colonel d'Orelli, que la Confédération s'était donné pour tâche de réunir à Genève tout ce qui pouvait faire impression sur les visiteurs étrangers et relever, à leurs yeux, le prestige de nos institutions militaires, l'auteur rend compte avec beaucoup de détails de ce qu'il a vu au Parc militaire et surtout de sa visite au Parc de l'artillerie.

En sa qualité d'artilleur, il s'est arrêté avec une préférence bien compréhensible devant nos canons et nos équipages d'armée. Cette exposition l'a vivement intéressé. « Elle a réjoui ma vue au plus haut degré. » Et après avoir relevé toutes les particularités saillantes de cette exposition, M. le major Schott promène le lecteur à travers les autres sections du Parc militaire : équipements, matériel sanitaire, cartographie, statistique et littérature militaire, développement des armes à feu portatives et modèles de bouches à feu depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours. Il rappelle que les modèles de pièces anciennes, exposés dans le pavillon principal, ont été empruntés au musée d'artillerie de Thoune, musée fondé par le général Herzog et agrandi par M. le colonel Schumacher, et que cette partie de l'Exposition militaire a fait l'objet d'articles historiques publiés soit dans le Journal de l'Exposition soit dans la présente Revue par notre collaborateur M. le colonel Albert Pagan.

En terminant, M. le major Schott jette un rapide coup d'œil sur l'ensemble de l'Exposition nationale.

Ce qu'il y a vu de plus attrayant, c'est le Village suisse, mais, pour le reste, le parallèle qu'il établit entre l'Exposition

proprement dite et celle de Berlin est tout en faveur de cette dernière. Il se plaint notamment des entrées spéciales prélevées en divers endroits dans l'enceinte de l'Exposition de Genève. Ainsi, il n'a pas compris pourquoi on lui réclamait une finance de 50 cent. à l'entrée du pavillon Raoul Pictet. Quand aux fameux engins explosifs dont la découverte avait été si emphatiquement annoncée il y a quelques années par le savant genevois, il n'en a vu, dit-il, aucune trace dans le sus dit pavillon.

Dans un quatrième et dernier article, publié en décembre, M. le major Schott entretient les lecteurs de la *Post* des fortifications du St-Gothard, qu'il n'a pas vues, cela va sans dire, mais sur lesquelles il a recueilli de nombreux renseignements pendant son voyage en Suisse, de sorte que cet article n'est pas le moins développé ni le moins intéressant des quatre.

En voici le début :

« Lorsqu'on se rend de Göschenen à Andermatt par les gorges sauvages de Schöllen, encaissées entre deux murs de rochers à pic, et au fond desquelles grondent les eaux impétueuses de la Reuss, on traverse d'abord une galerie percée dans le roc et destinée à protéger le voyageur contre les avalanches très dangereuses en cet endroit, puis on arrive bientôt à un chemin qui se sépare de la route principale et monte à droite dans la direction du Bötzberg. A l'entrée de ce chemin, il y a une porte ouverte au-dessus de laquelle on lit ces mots : *Entrée interdite*. Respectueux de cette défense, je réprimai le mouvement de curiosité qui me poussait à franchir cette porte pour savoir où conduisait ce chemin, mais arrivé un peu plus loin, à la petite auberge du Pont-du-Diable, j'interrogeai à ce sujet l'aubergiste, vieux soldat, qui m'apprit que ce chemin était une voie militaire conduisant au fort de Bötzberg. Je lui demandai ce qui en serait arrivé si je m'étais hasardé dans ce chemin. Il me répondit que j'aurais été simplement repoussé, mais ajouta-t-il, on n'est pas toujours aussi coulant (glimpflich) à l'égard des individus qui font mine de vouloir pénétrer dans le fort. Quand on a lieu de supposer qu'ils sont venus là dans un but d'espionnage, on les arrête, on les envoie à Berne et on les y interroge, mais jusqu'à présent les rares personnes qui ont été l'objet de cette mesure ont toutes été immédiatement relâchées. »

Quelques jours plus tard, notre voyageur fut récompensé de sa loyauté, car il eut l'occasion de découvrir dans un autre endroit et d'acheter pour une somme modique une photographie prise de Gütsch, 900 mètres au-dessus du Pont-du-Diable, et montrant le défilé de Schöllenen, la route du Gothard, les pentes du Bötzberg avec le chemin militaire sus-mentionné, le blockhaus établi sur le plateau de Brückeboden pour la protection du Pont-du-Diable et la défense de la route du Bötzberg, le débouché de la route du Gothard dans la vallée d'Urseren, et par delà cette vallée, un coin de la pointe du Gothard émergeant dans le lointain.

Suivent des indications très précises sur l'emplacement, la zone d'action et les aménagements des forts de Buhl, du Bötzberg et de la batterie de Rossmettlen. « Le matériel d'artillerie de ces forts, nous dit l'auteur, se compose de gros canons et mortiers du calibre de 12 cm. et de canons à tir rapide du calibre de 5,3 cm. Le fort de Buhl possède à ce qu'il paraît, sept bouches à feu, le fort du Bötzberg en compte six. Les tourelles cuirassées, système Gruson, sont enfermées directement dans le roc, et non comme celle des forts de la Meuse, dans des massifs bétonnés. Il existe des abris murés et des casemates. L'infanterie des forts est indépendante et fournie par des troupes levées dans la région même. » Pour de plus amples détails, l'auteur renvoie à des études parues dans diverses revues allemandes et autrichiennes mais il a soin de faire remarquer que ces études contiennent beaucoup d'inexactitudes.

Les ouvrages indiqués forment le groupe nord des fortifications du Gothard.

Suivent les détails non moins complets sur le groupe ouest (Oberalp), le groupe sud (forts de Fondo del Bosco, batterie de Motto Bartola, etc.), le groupe est (Furca ; fort de Galen-hütten) et le centre des fortifications : Andermatt.

L'auteur nous parle des projets d'agrandissement de la place d'Andermatt, projets dont l'exécution reviendrait à 1 725 000 francs. Il donne le tableau de répartition des troupes du Gothard, puis il fait ressortir que les fortifications n'ont pas simplement pour but de garder la ligne du Gothard et les passages qui tournent cet important massif de montagnes. D'après un journal suisse très connu, on a voulu créer là un quadrilatère fortifié qui, à l'occasion, servira de refuge à de

grands corps de troupes combinés pouvant être utilisés dans des buts offensifs et défensifs. Un écrivain militaire allemand d'une haute compétence a reconnu que les fortifications du Gothard sont parfaitement appropriées à leur destination et qu'une armée assaillante qui voudrait franchir cette barrière se heurterait à d'énormes difficultés.

Ce qui réduit, cependant, dans une certaine mesure, l'utilité de ces ouvrages redoutables, c'est, d'une part, la présence des brouillards et des nuages qui entourent fréquemment les forts et empêchent de voir au loin, et d'autre part, les quantités considérables de neige qui s'accumulent dans ces hauts passages et interceptent parfois complètement les communications. Il est vrai que cette dernière circonstance sera également préjudiciable à l'armée assiégeante ; elle exclut peut-être la possibilité d'une attaque pendant la mauvaise saison.

En résumé, il ne faudrait pas que la Suisse s'exagère l'importance de l'utilité réelle des fortifications du Gothard, mais on ne saurait la blâmer de s'être prémunie contre une attaque dirigée sur ce point important des Alpes, du moment qu'elle y avait ouvert un passage qu'elle ne pouvait laisser sans défense.

L'auteur rappelle qu'on n'en est pas resté là, mais qu'en prévision du percement projeté du Simplon et du St-Bernard, on a déjà établi à Dailly et à Savatan des ouvrages qui bouclent l'entrée de la vallée du Rhône. On parle aussi de fortifier Luziensteig, dans la vallée du Rhin. On a ainsi graduellement abandonné l'idée que l'on avait eue au début de créer dans les environs de Zurich une place d'armes centrale pour la défense du plateau et de fortifier les passages du Jura par une série d'ouvrages faisant face à ceux établis le long de la frontière par nos voisins de l'Ouest. Il est heureux pour la Suisse, que ces idées n'aient pas prévalu, car l'exécution de ces vastes projets aurait épuisé les ressources de ce petit pays. Les dernières grandes manœuvres ont du reste démontré que la qualité des troupes s'est considérablement améliorée, de sorte que la Suisse n'a pas besoin aujourd'hui d'étendre le cercle de ses fortifications.

Voici la conclusion des remarquables articles que nous avons analysés :

« Une grande puissance quelconque violera-t-elle jamais la » neutralité garantie de la Suisse ? Nous en doutons. Mais si

» un cas de ce genre se produisait, la Suisse ne resterait pas isolée, elle aurait immédiatement des alliés. Le but auquel elle doit tendre par tous les moyens dont elle dispose, c'est la centralisation entre les mains de la Confédération de tout ce qui concerne son armée. Lorsque ce but sera atteint, la Suisse possédera une armée vraiment forte, et en cas de violation de sa neutralité le pays pourra s'appuyer sur son armée avec une entière confiance. » Major E. M.



Consommation et ravitaillement en munitions d'infanterie.

Sous ce titre, l'*Internationale Revue* a publié, dans sa livraison de juillet 1896, un travail dû à M. le capitaine *Balck*, de l'infanterie allemande, professeur à l'Ecole de guerre d'Engers¹.

L'auteur y passe en revue la consommation de munitions d'infanterie dans les guerres franco-allemande, turco-russe, dans les campagnes de la Bosnie et du Chili, il indique l'état de l'approvisionnement en munitions des principales armées et résume les dispositions prescrites pour le ravitaillement dans divers pays.

Ses conclusions sont les suivantes :

1. D'après les exemples cités par lui dans ce travail, 100 à 150 cartouches par fusil suffisent en général pour un combat; néanmoins, il peut se présenter des cas où une troupe consommera utilement un plus grand nombre de cartouches, et il faut tenir compte de ces situations pour établir le nombre de cartouches (sur l'homme et sur les voitures à munitions) qu'il convient d'attribuer au fantassin.

2. Au début du combat — pas trop tôt — on distribuera le contenu des voitures à munitions. Il y a là un juste milieu à observer, car, d'une part, la distribution des cartouches prend du temps et, de l'autre, l'homme chargé de 50 cartouches, dans la musette et dans les poches, a plus de difficulté à marcher.

3. Les voitures à munitions, après avoir été remplies auprès des colonnes de munitions, sont poussées en avant; elles

¹ La *Revue d'artillerie* donne une traduction de ce travail dans sa livraison de novembre 1896.